

**SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES
ACTIFS LIBERES
DU 17 AU 24 SEPTEMBRE 2016
DANS LE MASSIF DU SANCY**



DOSSIER D'INSCRIPTION

Version 18-01-2016



FNASCE
couleur passion



ASCEE 63
couleur passion

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente Fédérale

Le mot de la Présidente de l'ASCEE 63

Plan de situation

Attraits du département

Présentation du site de la semaine

Le VTF de Saint Sauves

Le programme, centres d'intérêts

Localisation des randonnées, répartition des groupes

Programme du Développement-Durable

La fiche d'inscription

Le cahier des charges

L'attestation du président de l'ASCE d'origine

LE MOT DE LA PRESIDENTE ASCEE 63



ASCEE 63

couleur passion

Association Sportive,
Culturelle et d'Entraide
de l'Environnement
du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 14 janvier 2016

Le Comité Directeur de l'ASCEE 63 est heureux à son tour de vous accueillir en Auvergne dans le département du Puy-de-Dôme pour le séjour annuel de « randonnées pédestres » du samedi 17 au samedi 24 septembre 2016. Assurément, il vous laissera de beaux souvenirs.

Vous serez hébergés au village de vacances VTF à ST-SAUVES, en pension complète où vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour vous détendre après une laborieuse journée de randonnée.

Vous trouverez ci-joint :

- le cahier des charges qui engage votre responsabilité,
- la fiche d'inscription,
- le programme prévisionnel de randonnées (susceptible d'évoluer en fonction de la météo et des conditions locales).

Tous ces documents, ainsi que ceux demandés dans le dossier d'inscription, sont à adresser à la :

DDT 63 – ASCEE 63
à l'attention de Geneviève PELIGRY
(DREAL Auvergne/STDS/CSRD/SRCTV)
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex

Dans l'attente de vous accueillir dans notre belle région où vous ne manquerez pas, nous en sommes sûrs, de revenir afin de la découvrir plus sereinement, recevez nos meilleures salutations ascéistes.

La Présidente de l'ASCEE 63

Ornella MIMY

NB : N'oubliez pas de mettre sur l'enveloppe « séjour randonnées retraités »

PLAN DE SITUATION ET ACCES



ATTRAITES DU DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme est un puzzle naturel fondé sur sa géologie exceptionnelle. Deux parcs naturels régionaux, parmi les plus grands de France, enserrant son chef-lieu, Clermont-Ferrand. La capitale de l'Auvergne anime une aire métropolitaine en devenir, d'Issoire à Vichy où vivent plus de 400 000 habitants.

Son histoire géologique est marquée par le socle primaire, représenté par les crêtes du Forez à l'est, le massif du Livradois au sud est, séparé du précédent par la vallée de la Dore, le massif des Combrailles au nord ouest. Ce socle est surmonté à l'ouest par les massifs volcaniques du Cézallier, des Monts Dore et par la récente chaîne des Puys. Et au milieu, coule une rivière, l'Allier, premier affluent de la Loire.

Volcans jeunes, endormis, vieux, éteints... Dômes, puys, cônes, cratères, lacs, tourbières. Ici, richesse et diversité sont maîtres mots pour décrire des paysages uniques en Europe, c'est le règne de la nature à l'état pur. C'est dans les Monts Dore, nommés couramment Massif du Sancy, du nom de son sommet, toit du Massif central que nous avons choisi d'organiser cette semaine de randonnée 2016.

Dans ce territoire gâté par la nature, au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, vous apprécierez la variété des paysages préservés pour visiter notre patrimoine historique et goûter notre gastronomie auvergnate, été comme hiver.

En hiver, sur les pentes du Massif du Sancy, vous pratiquez le ski de descente dans les stations du Mont-Dore et de Super-Besse, sur un domaine relié d'environ 85 kilomètres de pistes. Chastreix-Sancy vous propose un environnement familial et 16 kilomètres de pistes de descente. Ces trois stations et les sites du Guéry, Pessade, Egliseneuve d'Entraigues... enchantent les skieurs de fond sur 400 kilomètres de pistes tracées et damées. Des itinéraires pour les randonnées en raquettes ou à pied (plus de 130 km), promenades en traîneaux à chiens, vous permettent d'allier plaisir de la neige et amour de la nature, en vous faisant découvrir les richesses du territoire.

Amoureux de l'eau et de la nature, vous pouvez satisfaire vos passions. Les rivières sauvages et poissonneuses font le bonheur des pêcheurs. Les lacs aménagés se prêtent idéalement à la pratique d'activités nautiques : baignade, voile, canoë, planche à voile...

Vous profiterez de votre séjour en Sancy-Volcans pour retrouver forme, vitalité et santé en découvrant également les bienfaits des eaux thermales des stations de La Bourboule et du Mont-Dore. Soins et forfaits bien-être tels que : douches au jet, bains bouillonnants... vont vous relaxer.

Le département du Puy-de-Dôme s'affirme fièrement comme l'un des premiers en matière de randonnée pédestre dans l'hexagone. Le randonneur emprunte des sentiers qui le mènent à la rencontre de la nature, de son histoire, de sa culture, et de son patrimoine.

Avec 4 sentiers de grande randonnée (GR), et plus de 3 900 km de sentiers de petite randonnée balisés (PR), le Puy-de-Dôme, vous invite à vous enivrer sur ses chemins. Chaque jour vous partirez à la quête d'un nouveau Graal : là un lac véritable perle dans son écrin de verdure, ici une cascade au flot déferlant comme une corne d'abondance, plus loin une église romane où les pierres vous racontent leur histoire. Gravier les volcans de la chaîne des Puys ou du Sancy, parcourir les crêtes du Forez, marcher le long des lacs et des rives de la Sioule... vous vous retrouverez forcément au cœur d'une nature généreuse et insolite.

La randonnée est un moment de bonheur à vivre et à partager, l'occasion de passer un séjour nature au cœur des volcans d'Auvergne !

PRESENTATION DE SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE



Perché au-dessus du petit bassin où coule la Dordogne naissante, le bourg de Saint-Sauves présente une architecture typique de ces contrées de montagne battues par les vents d'ouest dominants et fortement arrosées.

Le volcanisme a modelé le paysage de la haute vallée de la Dordogne en formant le complexe des Monts Dore. L'eau et la glace ont ensuite modelé les pentes, érodant les pics, déposant des moraines. La vallée doit sa caractéristique en U à l'action lente des glaciers. Aujourd'hui encore, les précipitations annuelles et les terrains friables poursuivent ce travail de sculpture.

A Saint-Sauves, les parcours de randonnées suivent les accidents de ce relief tourmenté. Les pâtures, les haies, les bois de hêtres, les murets de basalte constituent des éléments du décor magnifié par la montagne. L'homme s'est accommodé de ces conditions en gérant au mieux les ressources naturelles. Ainsi, l'exploitation des forêts reste aujourd'hui, dans les pentes les plus fortes, difficilement mécanisables, voire improductive. Les herbages sont omniprésents pour l'élevage laitier et allaitant.

Au sommet de la butte de Chateauneuf, au sud du bourg, a dû se trouver une construction féodale. De là s'offre une vue à 360° sur les vallons et plateaux alentour.

Une spécificité géologique de Saint-Sauves est la présence de grès et de schistes de couleur rouge, lie de vin, héritage de l'ère primaire. Ces pierres ont été utilisées pour les constructions du bourg, ainsi que les murettes des enclos des jardins potagers.

NB : ce descriptif est issu du livret des « balades et randonnées du Massif du Sancy et Artense, édité par Chamina sous la référence 103.

LE VILLAGE VACANCES « Le domaine des Puys »

En marge des Monts Dore, à 962 m d'altitude, près du village de St Sauves d'Auvergne et à 7 km de la Bourboule, le village de vacances VTF est implanté dans un domaine arboré de 31 ha avec un étang privatif. Il comprend 84 chambres avec terrasse et ascenseur. Les terrasses sont communes à deux chambres. Sont à disposition bar et salons, wifi gratuit, salle de restaurant, salon TV, salles d'animation, bibliothèque, une piscine intérieure, un mur d'escalade, un terrain multisports. Les lits seront faits et le linge de toilette fourni.



Photos JMD ▲

▼ Photos intérieures site web VTF Saint-Sauves



COMMENT VENIR ?

Liaisons autoroutières pour rejoindre Clermont-Ferrand

Par la route

A20 : Vierzon, Limoges, puis A89 direction Lyon. Clermont-Ferrand, sortie 25, Laqueuille gare, Saint Sauves

De Limoges à Saint Sauves : 182 km (dont 150 sur autoroutes)

A71 : Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, puis A89, sortie 26 direction Bort-les-Orgues D82 puis D31 Saint Sauves

De Paris à Saint Sauves : 457 Km (dont 438 sur autoroute)



A72 : Lyon, St Etienne, Clermont-Ferrand puis A711, puis A75 sortie direction « Bordeaux, Le Mont-Dore, La Bourboule, Aubière », prendre D2089 direction Tulle, Bordeaux, La Bourboule, prendre sortie direction D 922 Bort-les-Orgues puis la D31 Saint Sauves

De Lyon à Saint Sauves : 210 km (dont 150 sur autoroute)

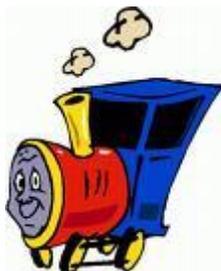
A 75 : Montpellier, St Flour, Issoire, sortie 14, Champeix Murol, Le Mont-Dore, La Bourboule, A la Bourboule, prendre sortie direction D 922 Saint Sauves

De Montpellier à Saint Sauves : 390 km

A 89 : Bordeaux, prendre direction Lyon, Clermont-Ferrand, Tulle, sortir en direction de Clermont-Fd, Le Mont Dore, La Bourboule, prendre D82 Bort les Orgues, La Bourboule, traverser Laqueuille gare, puis Saint Sauves.

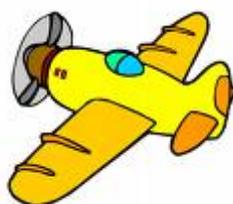
De Bordeaux à Saint Sauves : 328 km (dont 305 sur autoroute)

En train



Toutes les grandes villes de France sont reliées à Clermont-Ferrand, puis correspondances ferroviaires à la Bourboule ou en autocar avec la SNCF (car TER) ou Trans-Dôme

En avion



Aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat

Vols réguliers et directs pour la France : Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Montpellier, Nantes, Nice, Paris Orly et Paris Charles de Gaulle, Strasbourg, Toulouse
Renseignements : 04.73.62.71.00

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Accueil au Village vacances à partir de 14 heures, Visite de la Bourboule à 15 heures.

Répartition des chambres à partir de 17heures.

Présentation de la semaine, organisation, accompagnants... à 18h30

Pot d'accueil de VTF, présentation du village à 19h00

21 heures Présentation du cadre de la semaine, les Monts Dore, les sites emblématiques.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Randonnée n°1 : « De la Bane d'Ordanche au lac du Guéry »

Le tour du plateau nord, accompagnement d'un vulcanologue

Durée : 7 heures Parcours : 19 km Dénivelé cumulé : 710m

LUNDI 19 SEPTEMBRE

Randonnée n°2 : « La vallée de la Fontaine salée »

Le tour, du bas (Chastreix-Sancy) en haut (Puy de Sancy), sommet du Massif central

Durée : 6 heures Parcours : 16 km Dénivelé cumulé : 680m

MARDI 20 SEPTEMBRE

Randonnée n°3 : « Les crêtes de la chaîne de l'Angle et ses cascades »

Entre le Mont-Dore et Chambon-sur-Lac

Durée : 6heures Parcours : 16,5 km Dénivelé cumulé : 820m

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Randonnée n°4 : « La vallée de Chaudefour »

Errance floristique et faunistique guidée par le responsable de la réserve naturelle

Durée : 7 heures Parcours : 8,5km Dénivelé cumulé : 440m

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Randonnée n°5 : « Escapade dans la Chaîne des Puys » avec un hydrogéologue

Le Puy de Dôme et les cratères égueulés des Puys de la Vache et de Lassolas

Visite et conférence à la Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

G1 : Durée : 6 heures Parcours : 15,5 km Dénivelé cumulé : 700m

G2 : Durée : 5 heures Parcours : 13,5 km Dénivelé cumulé : 500m

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Randonnée n°4 : « Du Capucin au Val de Courre »

Les crêtes entre le Mont-Dore et Chastreix-Sancy

Départ en funiculaire classé monument historique et visite des Thermes du Mont-Dore

G1 : Durée : 5 heures Parcours : 13 km Dénivelé cumulé : 720m

G2 : Durée : 5 heures Parcours : 13 km Dénivelé cumulé : 520m

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Fin du séjour

Libération des chambres à 10 heures

L'idée d'organiser une semaine de randonnées en Auvergne a de suite orienté le choix du thème sur la découverte du volcanisme. Dans le périmètre du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, sans dénigrer le volcan du Cantal, le plus grand d'Europe, le choix s'est porté sur le Massif des Monts Dore, dont le sommet, le Puy de Sancy avec ses 1885m, est le toit du Massif central. La Chaîne des Puys, dont le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sollicite l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ne pouvait être oubliée. Ainsi, le programme s'établit entre ces deux entités volcaniques.

Proche de notre site d'hébergement de Saint-Sauves-d'Auvergne, la première randonnée permet de découvrir le massif depuis la Banne d'Ordanche, un piton en forme de vigie. L'itinéraire parcourt le plateau du Guéry jusqu'aux Roches Tuilières et Sanadoire, site emblématique voisin du lac du Guéry, réputé par sa pêche au trou sur la glace. Retour par le Puy Gros, belvédère dominant les deux stations thermales du Massif, le Mont-Dore et la Bourboule. Le Puy Gros est le site idéal pour comprendre l'histoire du massif volcanique.

Le circuit de la vallée de la Fontaine salée permet de découvrir non seulement une vallée glaciaire protégée avec ses tourbières, de bas en haut, mais il permet de découvrir les versants ouest, sud et est du Massif en empruntant les crêtes depuis le Puy Redon jusqu'au Puy de la Perdrix en passant par le sommet du Puy de Sancy. Cet itinéraire permet de visualiser l'ensemble des circuits de la semaine, de repérer de nombreux lacs alentour ainsi que l'ensemble des monts d'Auvergne.

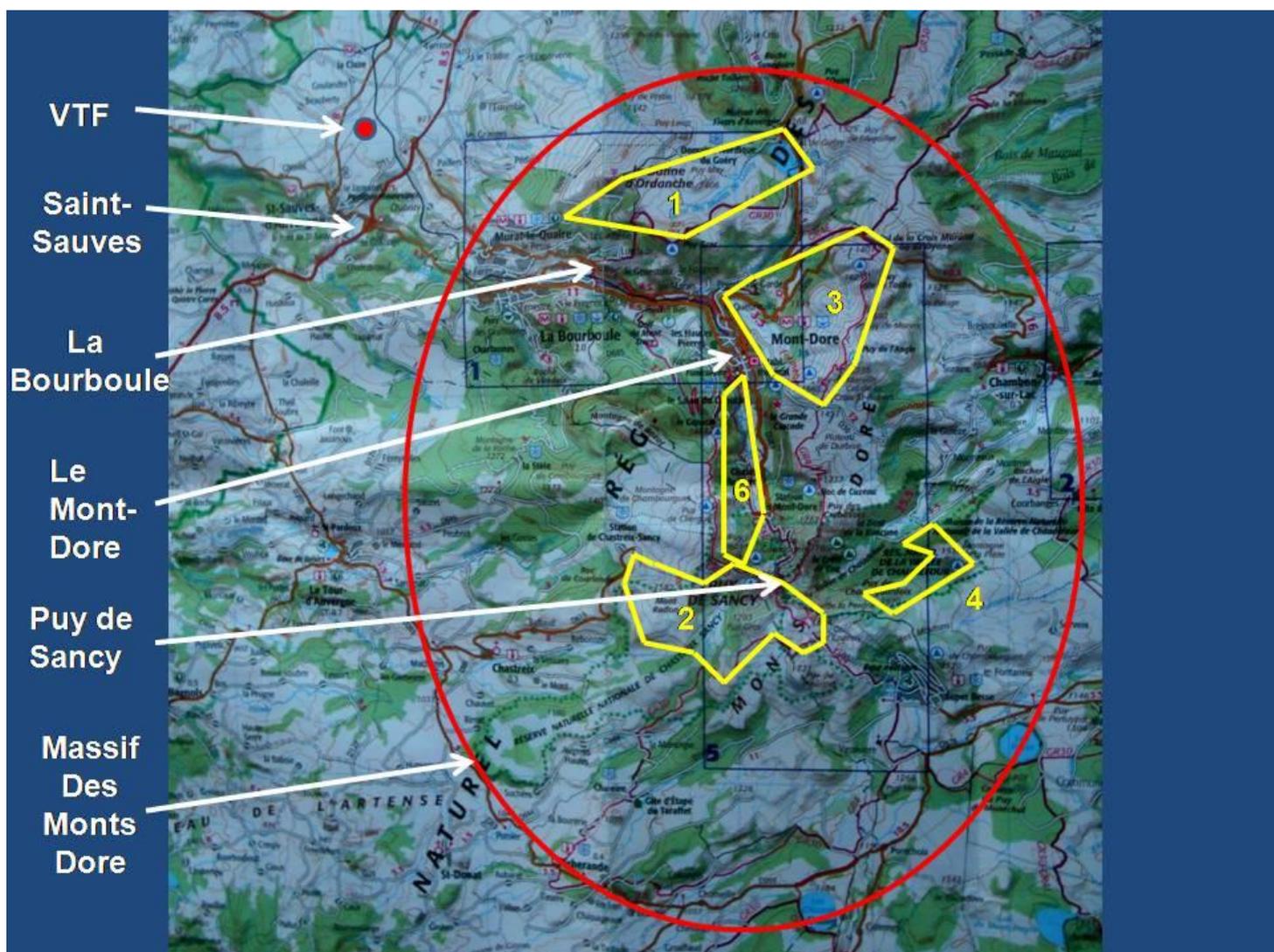
Le circuit de la chaîne de l'Angle constitue la crête est du Massif, entre les cols de la Croix Saint-Robert et de la Croix Morand. Il constitue un belvédère sur la vallée du Mont-Dore, Murol et le Lac Chambon, la Chaîne des Puys, les sommets du massif. L'itinéraire parcourt des forêts et des pâtures. Les cascades présentent chacune leurs spécificités de débit, de hauteur et d'environnement minéral et végétal.

L'itinéraire de la réserve naturelle de la vallée de Chaudefour sort des sentiers battus avec le responsable de la réserve naturelle, le temple de la botanique. Une randonnée pédagogique au milieu d'un site balisé de cheminées volcaniques, de sources thermales, de tourbières, passant d'un paysage fermé en bas à un paysage grand ouvert en haut, un des hauts lieux du parc des Volcans.

Le déplacement dans la Chaîne des Puys, permet le matin de monter au sommet emblématique du département, de découvrir les jeunes volcans, le site du temple de Mercure bâti par les Romains, les installations d'observations scientifiques, de dominer de 1000m l'agglomération clermontoise et d'aborder la problématique de l'eau. L'après midi, à partir de la Maison du Parc au château de Montlosier, les deux groupes découvriront des formes spécifiques des volcans. La journée s'achèvera par une présentation du Parc des Volcans d'Auvergne par sa directrice.

La dernière randonnée, outre la poursuite de la découverte du massif sous d'autres angles, permettra d'emprunter le funiculaire du Capucin, classé monument historique (dénivelé 200m), de visiter en fin de randonnée l'établissement thermal du Mont-Dore. Le circuit frôle la station de ski du Mont-Dore où se situe le chalet d'accueil de l'ASCEE63 (pub !). Il restera un peu de temps libre pour quelques souvenirs d'un site inoubliable.

MASSIF DU PUY DE SANCY



Constitution des groupes

Pour la facilité de la randonnée, deux groupes seront formés, d'un nombre équivalent (25 personnes).

Un dilemme s'est posé pour l'organisation des itinéraires de chacun des groupes, traditionnellement organisés selon la forme physique des participants.

Contrairement aux randonnées dans les Alpes et les Pyrénées, l'altitude moyenne est moindre. Les chemins choisis sont les circuits de grande et petite randonnées praticables par tout bon marcheur.

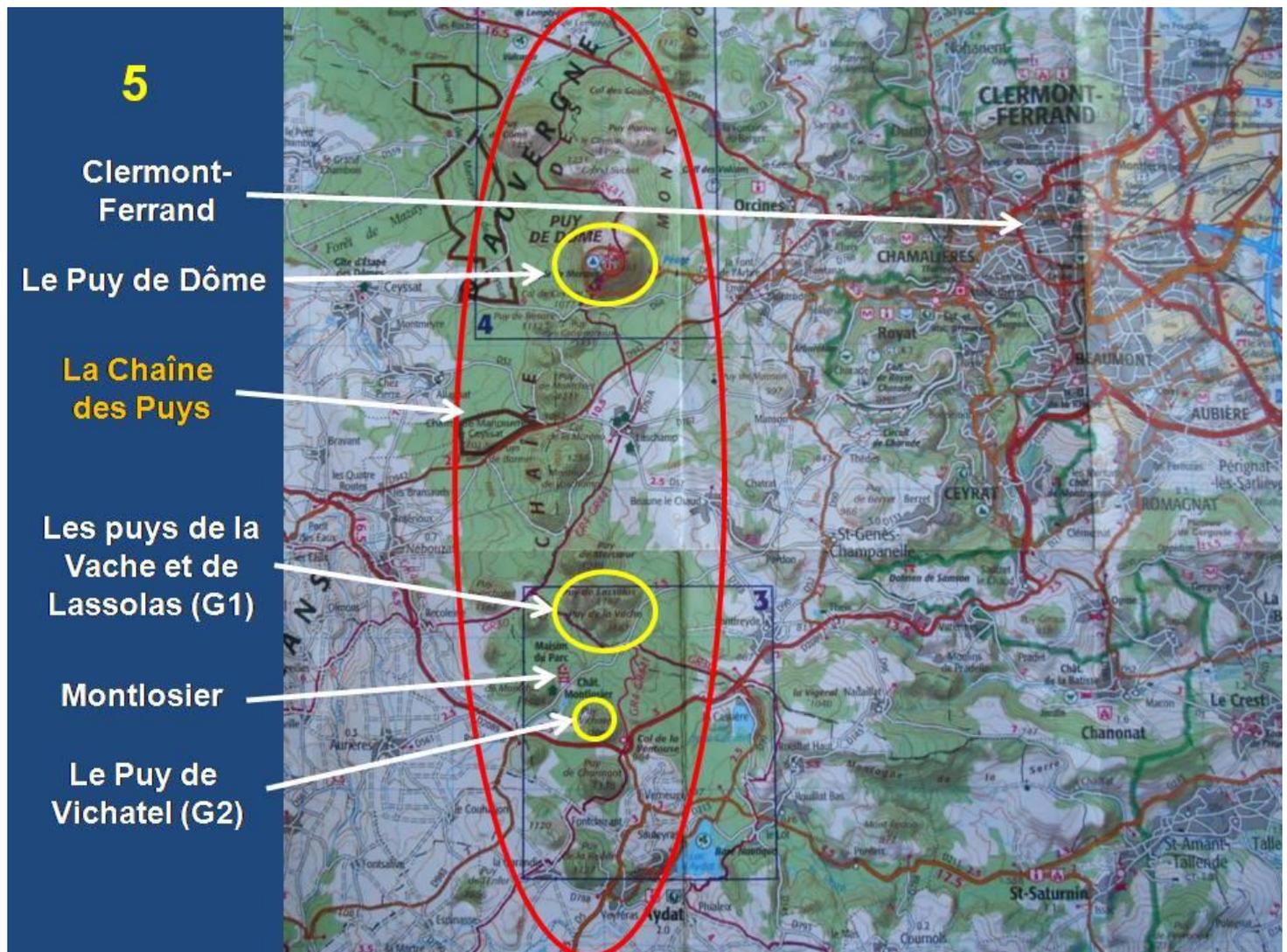
La configuration des cheminements, entre les fonds de vallées et les crêtes, ne permet pas de différencier les cheminements, les difficultés ou les altitudes.

Deux exceptions cependant : deux groupes pourront présenter des itinéraires différents ou des dénivelés différents (Chaîne des Puys, et Capucin - Val de Courre). Le premier en jouant sur la spécificité des Puys visités l'après midi, l'autre en jouant sur l'utilisation du funiculaire.

Pour les autres circuits il est envisagé de décaler le départ du deuxième groupe pour un même itinéraire (Banne d'Ordanche - Lac du Guéry, La Chaîne de l'Angle et ses cascades).

Enfin, pour la visite de la réserve de Chaudefour, son responsable s'organise pour conduire l'ensemble du groupe de 50 personnes).

CHAÎNE DES PUY





FICHE D'INSCRIPTION



SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES DU 17 AU 24 SEPTEMBRE 2016

RENSEIGNEMENTS

NOM : Prénom :
Date de naissance : Carte ASCE n° : Département :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Portable :
Courrier électronique :

Sera accompagné(e) de :

NOM : Prénom : Date de naissance :

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS :

Je m'engage :

- à respecter le cahier des charges (notamment l'aptitude) et à le retourner **signé** avec la présente fiche ;
- à fournir **conjointement** l'attestation signée du Président de mon ASCEE attestant être retraité à jour de la cotisation 2016 avec la présente fiche et le cahier des charges ;

N.B. L'absence de l'une de ces pièces, regroupées dans le même envoi, rend la demande caduque (inscription, cahier des charges, attestation 2016)

- à fournir un certificat médical, de moins de 2 mois avant le 7 septembre 2016, mentionnant l'aptitude à la randonnée pédestre en montagne, accompagné de son annexe visée par le médecin.

Je suis je ne suis pas accompagnateur diplômé en moyenne montagne

HEBERGEMENT :

Je souhaite un hébergement en chambre pour 2 personnes 410 €/personne
Personne seule souhaitant partager une chambre à 2 lits, précisez avec qui 410 €/personne
Chambre individuelle, si disponibilité, supplément 15 €/jour 515 €/personne
NB : Pour simplifier la distribution des clés, du fait que les loggias sont communes à deux chambres, précisez si un regroupement est souhaité, précisez avec qui.

TRANSPORT

Je viens en voiture : OUI NON
Possibilité de covoiturage OUI NON
Nombre de places disponibles dans mon véhicule : places
Je viens par SNCF : OUI NON
J'arrive à h et souhaite être récupéré(e) à la gare.

MODALITES DE PAIEMENT :

Je m'inscris au séjour par l'envoi groupé à l'ASCEE 63 de 2 chèques de 135 € et un chèque de 140 € en chambre double ou 2 chèques de 170 € et 1 chèque de 175 € en chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), établis à la même date au nom de l'ASCEE 63.

L'encaissement de ces chèques se fera en 3 fois (entre le 25 et le 30 des mois de février, avril et juin 2016)

Documents à retourner à l'ASCEE 63 **avant le 29 février 2016.**

DDT du Puy-de-Dôme
ASCEE 63 Séjour randonnées pédestres 2016
A l'attention de Geneviève PELIGRY
7, rue Léo Lagrange – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex



CAHIER DES CHARGES

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES DU 17 AU 24 SEPTEMBRE 2016



Il s'agit de véritables randonnées et non pas de balades, s'adressant à des randonneurs aguerris et expérimentés, connaissant leurs capacités et conscients de leurs responsabilités quant à la mise en danger du groupe et d'eux-mêmes.

Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- L'ASCEE 63 organisatrice, représentée par sa Présidente.
- Le représentant local du groupe pour le séjour :

Jean-Michel DELAVEAU, 271 chemin des Clos n° 6, 63115 MEZEL - Tél 0473365066 - 06 74 53 56 39 - Mail : jean-michel.delaveau@wanadoo.fr

Esprit du séjour :

- Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCEE, à jour de leur cotisation 2016, sur l'ensemble de la semaine.
- Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une durée de 5 à 7 heures de marche, des dénivelés de 500 à 800 m. Chaque journée aura des caractéristiques différentes. Deux groupes seront constitués. Altitude maximale atteinte pendant le séjour : 1885 m (Puy de Sancy)
- Le nombre de randonneurs retenus par Région ne devra pas être supérieur au tiers des participants, en recherchant un équilibre entre les départements.

Engagements des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée en montagne et ne pas être sujet aux vertiges pour des passages étroits en ligne de crêtes et en corniche.

Documents à produire (en deux envois) :

Avant le 29 février

- La fiche d'inscription
- Le présent Cahier des Charges, signé, valant acceptation et son approbation.
- L'attestation du Président de l'ASCE d'appartenance pour 2016 (exemplaire joint à faire compléter).
- Les chèques correspondant à l'hébergement sollicité.

Avant le 7 septembre

- Un certificat médical de moins de deux mois avant le début du séjour, stipulant leur aptitude à la randonnée en montagne, **accompagné de son annexe visée par le médecin.**

Equipements personnels spécifiques :

- Ils devront disposer dès leur arrivée de l'ensemble de l'équipement habituel nécessaire à la marche en altitude (chaussures de montagne, 2 bâtons, sac à dos, cape de pluie, vêtements chauds, récipient adapté pour café, vin, eau, etc...).
- Véhicule personnel : si le participant s'est porté volontaire pour le covoiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.

Obligations de sécurité, consignes :

- Suivre (et non dépasser) pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décision de ceux-ci.
- Ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire.
- Ne pas être accompagné d'animaux.
- Ne s'isoler, en cas de nécessité, **qu'en prévenant** et laissant un objet bien en vue (bâton, sac...).
- Respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements de l'ASCE 63 :

- S'assurer que les candidats ont retourné le présent Cahier des Charges signé.
- Vérifier que les candidats sont bien **adhérents** d'une ASCE.
- Exiger le certificat médical et son **annexe visée par le médecin**, vérifier l'aptitude indiquée.
- Diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs.

Engagements du représentant local :

- Avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées.
- Présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu.
- Former d'autorité deux groupes de niveau, et ce, pour le bon fonctionnement du séjour et de la sécurité de chacun, sur la base des engagements des participants et observations faites lors des premières randonnées.
- Disposer d'une trousse de 1er secours, des moyens de communication (si possible des talkies-walkies), des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits....
- Prévoir des randonnées ou activités de substitution, en cas de risque météorologique (brouillard, orages)

Signatures et dates

L'ASCEE 63

Le représentant local,

Le(s) participant(s)
(Préciser le(s) nom(s))



**SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES
DU 17 AU 24 SEPTEMBRE 2016
A SAINT SAUVES DANS LE PUY-DE-DÔME**



**ATTESTATION DU PRESIDENT
DE L'ASCEE D'ORIGINE**

(À joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

M. Mme..... Président(e) de l'ASCE.....

Atteste que :

M. Mme.....
Domicilié à.....

N° carte ASCE

Est bien retraité adhérent de l'ASCE....., à jour de sa cotisation 2016.

Fait à..... le.....2016

NB : l'absence d'attestation rend la demande d'inscription caduque



**SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES
DU 17 AU 24 SEPTEMBRE 2016
A SAINT SAUVES DANS LE PUY-DE-DÔME**



ANNEXE AU CERTIFICAT MEDICAL

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES RANDONNEES

Randonnées de bon niveau

Durées de marches : 5 à 7 heures

Dénivelés (cumulés) de 500 à 800 mètres

Altitudes : maximale : 1 886 mètres

Visa du médecin

NB : cette annexe doit être présentée au médecin pour lui permettre d'établir le certificat médical en connaissance de cause. Elle sera visée par le médecin et jointe au certificat médical.